ça MEUHR'présente

L'Orignal déchaîné

Vol. 20 nº 6 Lundi 15 janvier 2007 lorignal@laurentienne.ca

Ramassez-MOI!

Mélanie Bélanger démissionne de la vice-présidence à l'AEF

Mélanie Bélanger, ancienne vice-présidente socioculturelle de l'Association des étudiantes et étudiants francophones de l'Université Laurentienne a démissionné de son poste, en décembre dernier, pour des raisons strictement personnelles. Les opinions sont partagées concernant sa démission. Elle a tout de même acceptée d'accorder une entrevue exclusive avec l'*Orignal déchaîné*, expliquant clairement les raisons de son départ et ses nouveaux projets pour l'année 2007. Vous aurez la chance de lire cette entrevue dans le prochain numéro. Mélanie n'est pas la seule à avoir quitter le comité consultatif de l'AEF cette année scolaire, Sébastien Perth a quitté en octobre dernier pour se joindre à l'Association générale des étudiants et étudiantes (AGE). Lors de la prochaine réunion du CDD, qui a lieu aujourd'hui même, le comité tentera de placer quelqu'un dans ce poste pour combler le vide le plus rapidement possible.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!

L'Orignal déchaîné vous souhaite la meilleure des chances en 2007

Bilan de 2006: de Harper à Hussein

Éric Thériault

Cette année, du chien fut exactement ça, chien. Cette dernière année a été très mémorable, pour le bien et pour le mal. Donc, voici un petit bilan des actualités qui ont marqué l'an 2006.

• Le 23 janvier marque la perte du pouvoir par les libéraux après 13 ans au profit du parti conservateur de Stephen Harper. Cet homme, malgré son air timide et ennuyant domine les manchettes tout au cours de l'année avec des intiatives tells que la réduction de la taxe sur les achats de 7 à 6%, la nomination d'un membre non élu à son cabinet, une politique étrangère plus corsée, la censure des députés et le décès de nombreux soldats au Canada,

suite en page 8

LE MEILLEUR SERVICE: LES BIBLIOTHÈQUES LE PIRE: ARAMARK

Les résultats du sondage AEF-l'Orignal déchaîné sont compilés

Les étudiants sont largement satisfaits de leur université, des services de leur association étudiante et des services en français. Cela dit, 65% appuieraient toujours la création d'une université de langue française alors qu'Aramark et Follett se trouvent au haut de la liste des services insatisfaisants. Les étudiants francophones voudraient aussi plus de cours à distance en français et des meilleures évaluations sur les profs. Et en passant, les frais de scolarité font chier 96% des étudiants...

L'ÉTUDE COMPLÈTE EN PAGE 4 et 5



Le 15 octobre ou le 15 janvier?

Il y a près de 500 ans, Nostradamus, le célèbre prophète du 16e siècle, avait prévu le réchauffement de la planète et ses nombreuses catastrophes du 21e siècle. Selon lui, les 30 prochaines années risquent de changer radicalement le fonctionnement de notre société telle que nous la connaissons aujourd'hui. Que vous y croyez ou non, cette image nous laisse sans aucun doute un goût amer de ce que nous réserve l'avenir

http://fr.wikipedia.org/wiki/Nostradamus

Pour une éducation abordable

la manif de la FCÉÉ le 7 février

Daniel Lalonde

Chères étudiantes et chers étudiants,

Je vous écris de la part de l'Association des étudiantes et étudiants francophones, section locale 88 de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, pour vous inviter à vous joindre à notre campagne pour une éducation universitaire abordable et de haute qualité et ceci, non seulement dans notre communauté mais partout au Canada. La campagne vise un triple objectif : réduire les frais de scolarité, augmenter le financement fédéral et mettre en œuvre un système national de bourses accordées en fonction du besoin.

Un accès élargi aux services sociaux publics est important pour réduire la pauvreté et les autres inégalités sociales. Une éducation poste secondaire est de plus en plus importante pour garder un emploi à temps plein valorisant. Pourtant, les frais de scolarité élevés empêchent un grand nombre de Canadiennes et Canadiens qualifiés d'obtenir une éducation poste secondaire ou une formation professionnelle. Des milliers de personnes doivent recourir à des prêts étudiants – tellement élevés qu'ils sont comparables à

suite en page 10

DANS CE NUMÉRO...

L'Orignal déchaîné

Rédacteur en chef — Serge Dupuis
Rédacteur adjoint — Jean-Maxime Bourgoin
Trésorière — Christine Pagé
Adjointe administrative — Josée Lapalme
Assistante à l'exécutif — Janelle Giroux
Webmestre — David St-Martin
Chroniqueuses/Chroniqueurs — Éric Thréiault, Geneviève Porter, Jonathan Clouthier
Correctrices/Correcteurs — Frédéric Demers, Marie Legivre
Collaborateurs/Collaboratrices — Daniel Lalonde, Amélie L. Dugas

L'Orignal déchaîné, constitué en personne morale le 23 octobre 2006, est le journal étudiant en français de l'Université Laurentienne. Il est le véhicule de l'opinion et de la créativité de tous ceux et celles qui veulent s'adresser à la communauté laurentienne en français.

L'Orignal déchaîné tire 1 000 copies par numéro. Il est monté à l'aide d'un ordinateur Macintosh G5 et est imprimé chez *Journal Printing*. Il est distribué gratuitement sur le campus de l'Université Laurentienne, à divers points de distribution en ville, ainsi qu'à un nombre croissant d'abonné(e)s.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement ainsi que tout exemplaire non distribué doivent se faire envoyer à l'adresse ci-dessous.

La responsabilité des opinions émises ainsi que la féminisation appartiennent à l'auteur de l'article. L'édition générale ainsi que le choix des titres et sous-titres sont réservés au Comité de rédaction. Les textes et les illustrations publiés dans *L'Orignal déchaîné* peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

Faites-nous parvenir vos commentaires et suggestions aux coordonnées ci-bas.

Le prochain numéro de l'Orignal déchaîné sortira des marais le mardi 6 février 2007.

Sa date de tombée est le jeudi 1er février 2007.

Les Orignaux attendent ta collaboration !

Local 304, Centre étudiant
Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) P3E 2C6

Téléphone :
(705) 675-4813
Télécopieur :
(705) 675-4876
Courriel :
lorignal@laurentienne.ca

Scrutez les résultats à la loupe!

Des pistes à suivent suite au dévoilement des résultats du sondage AEF-l'Orignal déchaîné

Le sondage effectué en novembre dernier conjointement par *l'Orignal déchaîné* et l'AEF a été fort positif pour l'université qui a reçu des taux de satisfaction assez élevés sur plusieurs fronts.

Les réponses du sondage ont été classifiées en trois catégories: les facettes dont les étudiants sont satisfaits, les facettes dont les étudiants sont insatisfaits et les facettes qui divisent les étudiants. Permettez-moi d'élaborer une stratégie pour chacun des groupes.

Le groupe des satisfaits peut bel et bien être heureux de son résultat car les sondages ont l'habitude d'être le théâtre de plaintes. Les services, tels la bibliothèque qui a reçu un taux d'approbation de 65%, peuvent se féliciter de leur succès. Cela veut dire qu'ils font bonne route et qu'ils devraient continuer à bâtir sur une formule qui connaît du succès. Ils doivent maintenant tenir compte des insatisfaits et régler les pépins pour les rallier à leur groupe. Ce travail se fera avec aisance.

Le groupe qui a reçu des résultats mitigés doit se pencher beaucoup plus sur les résultats, le pourcentage des satisfaits et des insatisfaits, afin de comprendre pourquoi le groupe des insatisfaits est-il aussi élevé. Ce groupe se situe dans une belle zone grise entre la décision de poursuivre la construction ou changer de philosophie. Il faut alors reconsidérer plusieurs choses qui ne vont pas afin que le taux de satisfaction augmente à un point plus raisonnable. Leur travail sera plus difficile car leurs résultats sont plus sujets à des interprétations différentes et les implications sont plus grandes. Souvent, lorsqu'on dessert un grand groupe ou que les services sont variés, il est difficile de plaire à tous.

Prenons les résultats de *l'Orignal* par exemple. Pourquoi, le journal a-t-il reçu un taux d'approbation de 35%? Comment ça se fait que 36% des étudiants trouvent que le journal représente leurs intérêts alors que 31% sont d'avis qu'il ne les représente pas. À vrai dire, ça m'a époustouflé tout comme ça m'a déçu. Je sais qu'il est impossible de plaire à tout le monde, mais je pensais vraiment que *l'Orignal* faisait mieux que ça. J'ai maintenant le dur choix entre changer plusieurs choses au sein du journal tout en broussant dans la même direction ou changer de cap au complet et élaborer une nouvelle philosophie. Heureusement, j'ai un avantage sur les autres services, car le journal s'est réservé une section de commentaires et j'ai des pistes auxquelles je peux songer. Les autres auront la tâche bien plus difficile.

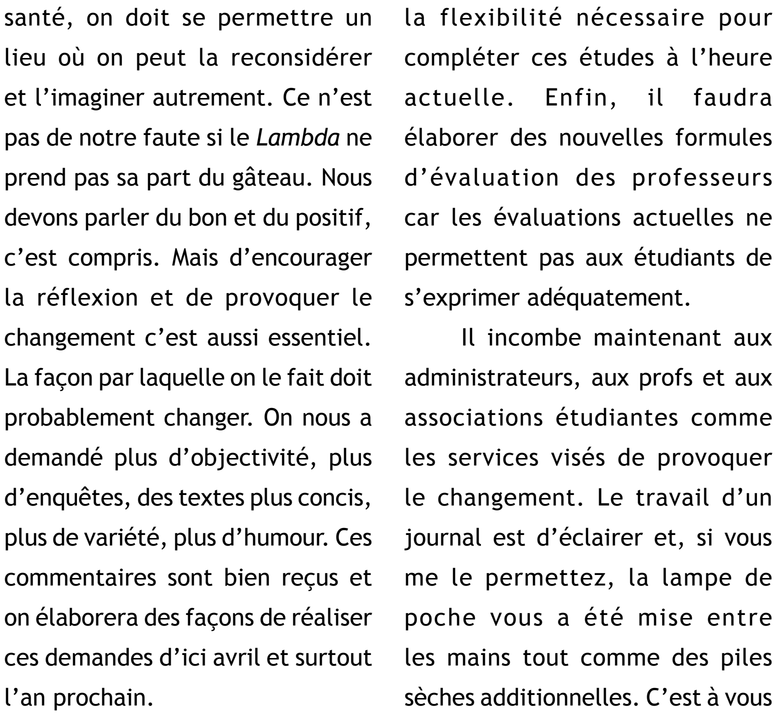
Suite à une réflexion, j'ai décidé que *l'Orignal* ne doit pas changer de philosophie car c'est un journal auquel je crois, mais bien la façon dont il aborde l'actualité. On m'a dit le mois dernier que *l'Orignal* était trop négatif. Ça se peut bien. Cela dit, je connais peu de médias non-propagandistes qui sont positifs. Je suis d'avis que, pour qu'une institution soit en santé, on doit se permettre un lieu où on peut la reconsidérer et l'imaginer autrement. Ce n'est pas de notre faute si le *Lambda* ne prend pas sa part du gâteau. Nous devons parler du bon et du positif, c'est compris. Mais d'encourager la réflexion et de provoquer le changement c'est aussi essentiel. La façon par laquelle on le fait doit probablement changer. On nous a demandé plus d'objectivité, plus d'enquêtes, des textes plus concis, plus de variété, plus d'humour. Ces commentaires sont bien reçus et on élaborera des façons de réaliser ces demandes d'ici avril et surtout l'an prochain.

Ceci m'apporte au groupe qui a échoué l'évaluation: il est clair pour eux maintenant qu'ils font fausse route. Ils doivent IMMÉDIATEMENT changer de cap car les statistiques le prouvent: ils servent mal leur clientèle.

Disons le franchement, Follett et surtout Aramark DOIVENT tout de suite changer de philosophie, faire un virement radical, pour renverser la tendance. Sinon, ils risquent de se retrouver à la porte. La question de l'université franco-ontarienne, QUE LES ÉTUDIANTS VEULENT d'après ce sondage, sera difficile, car il faudra que les étudiants, le gouvernement, la communauté et la Laurentienne se liguent pour mieux servir les étudiants franco-ontariens. *L'Orignal* sera là, espérons que les autres seront à la hauteur du défi. Il faudra, entre temps, augmenter de beaucoup le nombre de cours en français offerts à distance car ceux-ci sont trop peu nombreux pour permettre aux étudiants francophones la flexibilité nécessaire pour compléter ces études à l'heure actuelle. Enfin, il faudra élaborer des nouvelles formules d'évaluation des professeurs car les évaluations actuelles ne permettent pas aux étudiants de s'exprimer adéquatement.

Il incombe maintenant aux administrateurs, aux profs et aux associations étudiantes comme les services visés de provoquer le changement. Le travail d'un journal est d'éclairer et, si vous me le permettez, la lampe de poche vous a été mise entre les mains tout comme des piles sèches additionnelles. C'est à vous maintenant de faire le trajet.

Le rédacteur en chef



Toutes les raisons sont bonnes

Le hissement du drapeau franco-ontarien à l'hôtel de ville

Amélie L. Dugas

À titre de francophone en Ontario, il faut souvent justifier ses droits pour être reconnu et avoir des services dans sa langue. Le dernier incident, soit celui du hissement du drapeau franco-ontarien au mât de l'hôtel de ville de la ville du Grand Sudbury, confirme cette tendance toujours actuelle et même redondante.

Depuis mon arrivée en France, mon accent français nord-américain me qualifie à tout coup de québécoise car c'est la population française du Québec qui est la plus connue chez les Français. C'est presque inconcevable pour eux d'envisager une présence française hors Québec. Pourtant, il y a de nombreux francophones *a mare usque ad mare* et de manière plus considérable au Nouveau-Brunswick et en Ontario. La visibilité d'un emblème, voire d'un drapeau, n'aiderait-elle pas à attester l'existence et la présence de populations francophones hors Québec?

Pour ceux qui ne seraient pas au courant, il y a un peu plus de deux ans, deux anciennes membres de *l'Orignal déchaîné* avaient présenté leur requête et une pétition avec des centaines de signatures au Conseil municipal de la ville pour que le drapeau franco-ontarien flotte à l'emplacement convoité. Le Conseil n'a pas délibéré trop longtemps avant de rendre sa décision négative. A ce temps-là, on avançait l'argument que si le drapeau franco-ontarien était arboré, alors il faudrait aussi faire flotter le drapeau de toutes les autres nations qui font partie de la ville. Pourtant, on ne demandait pas de hisser un drapeau d'un autre pays mais bel et bien un drapeau ontarien. Suite à cet échec déroutant, l'ACFO a décidé d'assumer le dossier.

Nous voilà donc quelques années plus tard et le nouveau maire, John Rodriguez, décide «tout naturellement» de hisser le drapeau franco-ontarien à l'hôtel de ville. Ce geste m'a ravie tout en me laissant songeuse et douteuse. Je ne prévoyais pas qu'un tel geste spontané passe sans contestation chez les opposants.

Aussitôt pensé et aussitôt visible dans les médias : des Sudburois ont contesté la présence du drapeau franco-ontarien à l'hôtel de ville en soulevant l'ancien argument de la discrimination par rapport aux autres communautés ethniques habitant la région. Les contestataires réclament que le drapeau des autres communautés ethniques de la ville soit aussi arboré à l'hôtel de ville. C'est en réplique à ces propos que je relance quelques arguments qui éclaircissent le statut, les droits et les privilèges des Franco-Canadiens.



1. l'Acte d'Amérique du Nord britannique (1867) - pacte entre les deux peuples fondateurs, soit les Canadiens français et les Canadiens anglais, pour créer le Dominion du Canada;

2. la Charte canadienne des droits et libertés (1982) - le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada (égalité du statut, des droits et des privilèges);

3. la Loi sur les services en français (1986) - garantit au public le droit de recevoir des services en français du gouvernement provincial dans les régions désignées (dont la région de Sudbury);

4. la Loi du 21 juin 2001 - la province de l'Ontario reconnaît le drapeau franco-ontarien comme l'emblème ou le symbole officiel de la communauté francophone;

5. le 27 mars 2001, le Conseil municipal de la Ville du Grand Sudbury approuve de manière unanime le règlement sur l'usage du français et de l'anglais dans la ville (choix de la langue de communication avec la municipalité);

6. il y a 46 000 francophones dans la ville du Grand Sudbury selon les statistiques du gouvernement provincial (30% de la population totale);

7. certaines des communautés amalgamées à la ville du Grand Sudbury dont Azilda, Chelmsford, Val-Thérèse, Val Caron, Blezard Valley et Hanmer ont été colonisées et défrichées par des familles canadiennes-françaises.

Avec de tels arguments, il me semble plus qu'évident que le drapeau franco-ontarien a bel et bien une place désignée à l'hôtel de ville de la ville du Grand Sudbury. Il ne s'agit pas d'une allégeance ou d'une reconnaissance envers un pays ou le Québec, mais d'une fierté en tant que communauté reconnue aux niveaux national, provincial et municipal. Les Franco-Ontariens sont représentés par un drapeau qui a été conçu par leurs semblables. En assumant pleinement ce geste, la ville reconnaît la présence et la contribution des francophones au sein de la communauté et rend plus évidente son désir de vouloir desservir les Franco-Ontariens.

iPod et téléchargement de fichiers : controverse exagérée ?

Geneviève Porter

Demandez à vingt différentes personnes ce qu'elles ont reçu pour Noël et au moins une d'entre elle va répondre « un iPod ». Que ce soit un iPod nano, shuffle ou vidéo, la compagnie Apple a définitivement créé un appareil de luxe qui est presque placé dans la catégorie de « nécessité primordiale » dans notre siècle. En fait, plus de 60 millions de Apple iPods ont été vendus depuis leur invention en 2001 ! 60 millions ! Certains d'entre eux contiennent même 80 GB, l'équivalent de 20 000 chansons! Mais d'où les utilisateurs des iPod prennent-ils leur musique ?

Windows Media Player offre la possibilité d'extraire les disques compacts mais ces derniers ne sont-ils pas un objet du passé? Inventé dans les années 80, le disque compact a révolutionné l'industrie de la musique. En 1986, 52 millions de disques ont été vendus uniquement aux États-Unis ! En 2007 cependant, acheter un disque compact est devenu une action très rare. De plus, dans plus de 34 pays, le nombre total de disques copiés illégalement est supérieur au nombre de disques produit légalement. Ces disques copiés illégalement peuvent parvenir, par exemple, de programmes de transferts de fichiers. Nous connaissons déjà tous l'immense controverse qu'a causé le programme Napster en 1999. Ce programme permettant d'échanger tous les types de fichiers gratuitement, non seulement la musique, a été poursuivi en court par The Recording Industry of America. Le concept de Napster a ébranlé l'accès à la musique pour les individus du monde entier et depuis, il existe des centaines de programmes, tel BitComet, BearShare et Limewire, qui permettent d'échanger tous les types de fichiers grâce au pouvoir ultime de Internet. Les programmes énumérés ci-dessous offre tous deux versions, une version gratuite et une version pour membres payants, qui assure des téléchargements plus rapides.



Il va sans dire que les musiciens ont raison de s'inquiéter, puisque ce ne sont pas eux qui reçoivent les argents de l'achat du disque compact ou des fichiers de musique. Il est possible cependant de contredire cette réalité par le fait que les grands artistes sont déjà millionnaires, grâce à leur compagnie de vêtement, de parfum, leurs concerts et autres produits. Pourquoi leur donner les profits supplémentaires de la vente de leurs disques afin qu'ils s'achètent une autre voiture de luxe ? De plus, un vrai musicien ne compose pas ses chansons pour un profit et apprécierait le fait que sa musique soit distribuée au plus grand nombre de personnes possible. S'ils sont vraiment talentueux, ils jouiront des profits grâce à leurs concerts et les gens achèteront leurs disques. Ian MacKaye, co-propriétaire de Dischord Records stipule que les gens, en général, utilisent les programmes tels Napster afin d'écouter de nouveaux types de musique et, s'ils sont satisfaits, ils achèteront le disque. Un autre argument populaire est celui que « tout le monde télécharge illégalement, je ne suis pas le seul » ou encore « j'achète d'autres produits que fabriquent les artistes donc je les supporte quand même.»

Afin d'encourager leurs utilisateurs à télécharger la musique légalement, Apple a créé un magasin en-ligne : Apple iTunes. Une statistique importante démontre cependant que, pour chaque iPod vendu, seulement 21 chansons iTunes sont achetées. Il est important de noter que les chansons peuvent aussi être achetées pour d'autres joueurs de MP3. D'où parviennent donc les 19 979 autres chansons sur le iPod de 80 GB ?

Tout compte fait, il est certain que cette controverse persistera, peut-être jusqu'à ce que toute musique soit disponible gratuitement en-ligne. On peut affirmer que les musiciens et les artistes doivent aujourd'hui travailler plus fort afin de nous offrir des disques de qualité supérieure s'ils désirent un achat légal de leurs produits. Avec des iPods contenant de plus en plus de mémoire, il se peut qu'ils remplaceront graduellement les ordinateurs. La technologie est un domaine en évolution exorbitante ; la présente controverse ne se fera remplacée que par une autre dans les quelques prochaines années.

LE SONDAGE AEF-L'ORIGNAL DÉCHAÎNÉ 2006

LES RÉSULTATS

	% Plutôt ou complètement d'accord	%Plutôt ou entièrement pas d'accord	Nombre de réponses
Les aires pour étudiants sont assez nombreuses	58,2	19	74
Le campus est propre.	55,7	34,2	79
Je suis satisfaite de mes professeurs.	57,6	23,1	78
Les évaluations permettent de bien m'exprimer par rapport aux profs.	38,2	42,1	76
Le campus est entièrement accessible.	48	26,6	75
L'UL participe activement à la protection de l'environnement.	21,6	27,2	74
Je suis satisfaite de mon expérience à l'UL.	75,4	16,9	77
Je suis satisfaite des services de la cafétéria Aramark.	20,5	57,5	73
Je suis satisfaite des services de la librairie Follett.	33,8	44,2	77
L'UL offre suffisamment de services de soutien personnel.	47,6	16,7	42
L'UL offre suffisamment de services de soutien académique.	52	16,4	73
Je suis satisfaite du service des bibliothèques de l'université.	64,6	21,5	79
Je me sens en sécurité sur campus le jour.	78,4	15,2	79
Je me sens en sécurité sur campus le soir.	60,2	24,3	78
Je suis satisfaite du service d'accompagnement.	38,6	20	70
Je me sens confortable d'être moi-même sur campus.	74,3	17,9	78
Les services sur campus m'incitent à soigner ma santé.	30,9	24,5	68
Je suis satisfaite de ma résidence universitaire.	38,8	22,3	54
En tant qu'étudiante hors-campus, je me sens intégrée à la vie sur campus.	38,3	26,7	60
J'opte pour des cours en français.	75,6	16,7	78
L'horaire me permet de prendre mes cours en français.	59,7	27,8	72
Je suis satisfaite de mon programme.	71,7	16,9	53
Mon programme de choix est offert en français.	79,8	22,7	53
Je suis satisfaite du nombre de cours à distance offerts en français.	32,9	47,2	70
Je suis satisfaite des services en français sur campus.	53,1	33,8	74
L'UL traduit concrètement son statut bilingue.	50	35,6	76
Les francophones et les anglophones collaborent bien ensemble.	53,3	28,6	77
L'idéal, c'est un établissement universitaire francophone.	50	23,7	76
J'appuierais la création d'une université francophone à Sudbury.	65,4	17,3	75
J'aurais fréquenté une université francophone si cela avait été possible.	48,7	29,0	76
Il m'est important d'étudier dans le Nord.	52	22,1	77
Les frais de scolarité sont trop élevés.	82,6	14,7	75
Je lis l'Orignal déchaîné.	48,6	33,8	74
L'Orignal déchaîné soutient mes intérêts.	36,2	30,6	72
"J'en ai pour mon argent" avec l'Orignal déchaîné.	34,7	27,5	69
Je connais la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants.	37,9	39,2	74
Je suis satisfaite du laissez-passer d'autobus (U-Pass).	63,5	25,7	74
Je profite des services offerts par mon association étudiante.	49,4	25,4	75
Je participe aux activités organisées par mon association étudiante.	45,9	32,4	74
Je suis au courant de ce qui se passe dans mon association étudiante.	48	30,7	75
Je me sens adéquatement représentée par mon association étudiante.	40,6	21,6	75
Je suis satisfaite du plan de santé offert par mon association étudiante.	34,9	27,3	66
Les frais de scolarité me font chier.	Oui: 95,6%	Non: 4,4%	71

L'UNIVERSITÉ REÇOIT UNE ÉVALUATION FORT POSITIVE, MAIS QUELQUES PROBLÈMES PERSISTENT

Les résultats du sondage AEF-L'Orignal déchaîné 2006 confirment les perceptions générales qu'avaient auparavant ce journal et l'AEF

Serge Dupuis

Lorsque j'ai proposé en septembre à l'AEF et à *l'Orignal* d'organiser un sondage auprès des étudiants francophones, j'étais motivé sur trois plans. Je voulais d'abord savoir si les opinions émises dans ce journal reflétaient adéquatement celles de la population générale. Je voulais aussi savoir si cela permettrait de révéler quelques thèmes clés sur lesquels l'AEF et *l'Orignal* pourraient se pencher. Enfin, j'étais motivé par mon questionnement personnel sur l'avenir de l'éducation universitaire en français et ce qu'on devait faire pour en améliorer le sort.

Après un mois de délibérations en comité et avec le Conseil des délégués de l'AEF, le questionnaire a été adopté et diffusé dans *l'Orignal* du 8 novembre et au bureau de l'AEF, et distribué aux profs et au Centre étudiant.

Au cours du mois de décembre, nous avons compilé les résultats pour vous faire un portrait complet ici dans ces pages.

Les résultats

Notre sondage a généré 79 réponses, dont 52 venaient des membres de l'AEF, 18 des membres de la SGA et une d'un membre de l'AÉÉS, ce qui est un peu en deçà de notre objectif de 100 répondants.

Ayant demandé aux étudiants de répondre uniquement aux questions qui s'appliquaient à eux, nous avons naturellement reçu moins que 79 réponses à certaines questions spécifiques, telles celles qui portaient sur la vie en résidence ou la vie hors campus, par exemple.

Le texte avait été féminisé dans le but de l'alléger.

Le pourcentage des répondants sans opinion ne paraît pas dans le tableau ci-joint, mais il peut tout de même être calculé à partir des deux autres données.

En ce qui concerne les commentaires, les treize recensés qui ont laissé des commentaires au sujet de *l'Orignal* ont demandé moins d'articles sur la politique, des horoscopes, des reportages plus objectifs, moins de débats, de l'information sur ce qui se passe dans les autres universités francophones, l'intégration des minorités visibles, plus de publicité, moins de couleur, plus de diversité dans les sujets abordés, moins d'articles sur la francophonie et plus d'articles sur les sciences.

Parmi les onze recensés qui ont laissé des commentaires à l'intention de leur association étudiante, on retrouve des demandes pour un tournoi de curling, un tournoi de ball hockey, une soirée meurtre-et-mystère, plus de soirées d'impro, de l'assurance dentaire, un grand concert, plus d'échanges intellectuels, des activités pour les minorités visibles et une danse. Nous avons décidé de regrouper les réponses dans trois catégories, soit les questions où le taux de satisfaction est prépondérant, celles où le taux d'insatisfaction est prépondérant et celles où la satisfaction et l'insatisfaction sont trop proches pour les classifier dans l'une des deux premières catégories. Ces catégories nous permettront de mieux comprendre où l'administration, les associations étudiantes et ce journal devraient mettre l'accent pour améliorer notre institution.

Pour faire partie de la catégorie des services satisfaisants, une question devait recevoir un taux d'approbation de 50% ou plus. Cela dit, nous avons fait trois exceptions qui étaient très près du 50% tout en ayant des taux d'insatisfaction minimes. 20 services font partie de cette liste.

Pour faire partie de la catégorie des services insatisfaisants, une question devait recevoir un taux de désapprobation de 40% ou plus et le taux de satisfaction devait se situer à moins de 40%. 9 services tombent dans cette catégorie.

Pour faire partie de la catégorie des services ayant reçu une évaluation mitigée, il fallait que les réponses ne tombent dans ni l'une ni l'autre des premières catégories, que le taux de satisfaction ou d'insatisfaction se situe au-dessus de 30% et que l'autre se situe en dessous de 50%. 14 services font partie de ce groupe.

LES ÉTUDIANTS FRANCOPHONES SONT SATISFAITS DE...

Selon les étudiants francophones, l'état de 20 questions était satisfaisant.

- 79,8% des répondants affirment que leur programme de choix est offert en français.

- 78,4% des répondants se sentent en sécurité sur campus le jour alors qu'ils sont 60,2% le soir.

- 75,6% des répondants optent pour des cours en français lorsqu'ils ont le choix.

- 71,7% des répondants se disent satisfaits de leur programme

- 63,5% des répondants affirment leur satisfaction avec le nouveau laissez-passer universel (U-Pass).

- 59,7% des répondants trouvent que l'horaire permet de prendre leurs cours en français.

- 58,2% des répondants estiment que les aires réservées aux étudiants sont suffisantes.

- 57,6% des répondants affirment qu'ils sont satisfaits de leurs profs.

- 53,3% des répondants sont d'avis que les francophones et les anglophones collaborent bien ensemble.

- 53,1% des répondants sont satisfaits des services en français offerts sur campus.

- 52% des répondants trouvent qu'il leur est important d'étudier dans le Nord.

- 52% des répondants trouvent que l'université offre suffisamment de soutien académique.

- 49,4% des répondants affirment leur satisfaction avec les services offerts par leur association étudiante.

- 48% des répondants sont d'avis que le campus est accessible.

- 47,6% des répondants trouvent que l'université offre suffisamment de soutien personnel.

LES ÉTUDIANTS FRANCOPHONES SONT DIVISÉS SUR...

- 50% des répondants trouvent que l'université traduit concrètement son statut bilingue, mais 35,6% sont de l'avis contraire.

- 48,6% des répondants affirment lire *l'Orignal déchaîné*, mais 33,8% s'en passent toujours ou presque toujours.

- 48% des répondants se disent au courant de ce qui se passe dans leur association étudiante, mais 30,7% se sentent écartée de celle-ci.

- 45,9% des répondants estiment participer aux activités organisées par leur association étudiante, mais 32,4% s'en passent.

- 40,6% des répondants se sentent adéquatement représentés par leur association étudiante, mais 21,6% sont insatisfaits sur ce plan.

- 38,8% des répondants sont satisfaits de leur résidence, mais 22,3% ne le sont pas.

- 38,6% des répondants sont satisfaits du service d'accompagnement, mais 20% ne le sont pas.

- 38,3% des répondants hors campus sentent qu'ils sont intégrés à la vie sur campus, mais 26,7% se sentent exclus.

- 36,2% des répondants sentent que leurs intérêts sont représentés par *l'Orignal déchaîné*, mais 30,6% pensent le contraire.

- 34,9% des répondants trouvent que le plan de santé est satisfaisant alors que 27,3% sont insatisfaits.

- 34,7% des répondants trouvent qu'ils en ont pour leur argent avec *l'Orignal déchaîné*, mais 27,5% se sentent volés.

- 21,6% des répondants trouvent que l'université fait sa part dans la protection de l'environnement, mais 27,2% pensent qu'elle pourrait en faire plus.

LES ÉTUDIANTS FRANCOPHONES SONT INSATISFAITS DE...

- 95,6% des répondants affirment que les frais de scolarité les font chier.

- 82,6% des répondants sont d'avis que les frais de scolarité sont trop élevés.

- 65,4% des répondants appuieraient la création d'une université francophone à Sudbury.

- 57,5% des répondants sont insatisfaits du service d'Aramark

- 50% des répondants estiment que leur université idéale serait francophone

- 48,7% des répondants auraient fréquenté une université française si cela aurait été possible

- 47,4% des répondants sont insatisfaits du nombre de cours à distance offert en français

- 44,2% des répondants sont insatisfaits du service de libraire Follett.

- 42,1% des répondants estiment que les formulaires d'évaluation des professeurs ne leur permettent pas de s'exprimer adéquatement.

Conclusion

Que retenir de ce sondage? Il faut dire que les étudiants sont largement satisfaits de leur expérience à la Laurentienne. Quelques services éprouvent des pépins, mais la majorité fait du beau travail selon les étudiants francophones. Chapeau à vous. Les associations étudiantes et ce journal ont par contre du travail à faire pour consolider leur taux de satisfaction, car plusieurs facettes du questionnaire révèlent des taux de satisfaction dans les 30% et 40%. Enfin, quelques services devront être ciblés, car ils ont été notés comme des priorités par les étudiants. Les frais de scolarité sont bien trop élevés ; les services d'Aramark et de Follet doivent s'améliorer, car leurs taux de satisfaction respectifs se situe vers 30% ; il faut développer plus de cours à distance en français pour faciliter les études dans cette langue qui sont souvent impossibles en raison de la rigidité de l'horaire des cours en français et des conflits d'horaires plus serrés que chez les anglophones ; enfin, les évaluations des profs doivent devenir plus précises afin que les étudiants puissent mieux s'exprimer sur ce qu'on dit à leur sujet.

La question de l'éducation en français a aussi été soulevée à trois reprises. 65% des étudiants appuieraient la création d'une université francophone à Sudbury, 50% affirment que l'idéal pour eux serait une institution francophone et 48,7% auraient fréquenté une université de langue française. Cette question est maintenant entre les mains des étudiants, de l'université, de la communauté franco-ontarienne et du Ministère des collèges et des universités.

Radotage politique naguère institutionnalisé
Réflexion sur la déclaration de la nation québécoise



Daniel Mayer

Depuis que les demandes séparatistes inondent la scène politique canadienne, la reconnaissance de la nation québécoise figure parmi les plus importantes. Récemment, le parlement du Canada a reconnu que le Québec forme désormais officiellement une nation.

Prise en soi, il s'agit certes d'une déclaration politique d'envergure importante, mais en vérité, l'applicabilité d'une telle étiquette, voire sa compatibilité avec le principe d'une fédération, est assez floue. Quelques précisions sur ce qu'est une fédération et sur les principes ordonnateurs de celle-ci peuvent démontrer comment la reconnaissance du Québec comme nation est inutile et porteuse de confusion.

Il existe deux formes d'États dans le monde : les États unitaires et les États fédéraux. D'abord, les États fédéraux se distinguent des autres par le fait qu'il existe deux niveaux de gouvernement avec leurs compétences respectives. Habituellement, aucune interférence de l'un dans les affaires de l'autre, et vis versa, n'est permise. Il s'agit donc d'un regroupement d'États, qui se sont fédérés par l'union d'un texte fondateur dans lequel les modalités du fonctionnement de la fédération sont élaborées. Les particularités des entités fédérées sont donc assurées dans ce texte communément appelé constitution.

Les États unitaires eux n'ont qu'un niveau de gouvernement, le gouvernement national, qui gère tout et qui détient toutes les compétences législatives. Bien sûr il existe de multiples variations à ce modèle : certains États sont centralisés, c'est-à-dire que le gouvernement national détient véritablement tout le pouvoir, tandis que d'autres États ont favorisé une décentralisation où des collectivités territoriales exercent un certain contrôle sur certaines responsabilités autrefois gérées par le gouvernement national.

Plusieurs raisons historiques expliquent pourquoi un État est unitaire ou fédéral. Plus important encore, les principes ordonnateurs des deux types d'États diffèrent fondamentalement.

Les États unitaires prônent tous le fait que l'État est indivisible. Nous n'avons qu'à évoquer l'article premier de la constitution française attestant que la France est « une et indivisible ». Cela fait en sorte que les particularités régionales ne sont pas reconnues. En reprenant l'exemple de la France, il n'existe que des Français en France, le peuple Corse, par exemple, n'a aucune reconnaissance du gouvernement national. Cette extrémité représentée par la France n'est pas uniforme. D'autres pays unitaires comme l'Espagne reconnaissent de plus en plus les régions particulières, par exemple la Catalogne. Mais cette unicité ne dure pas toujours. Autrefois, la Belgique était un État unitaire mais de peur de voir l'État se scinder en deux, les Belges se sont constitués en État fédéral (1).

Les fédérations visent plutôt une coopération entre les deux niveaux de gouvernement. Comme les États unitaires, des variations peuvent être mentionnées, deux en particulier. Il existe des États fédéraux créés par rassemblement, c'est-à-dire que des États indépendants se sont réunis pour créer une entité hiérarchiquement supérieure avec des compétences exclusives, par exemple le Canada et les États-Unis. Dans ce cas, le fédéralisme amplifie plutôt la coopération, tandis que dans l'autre, où l'État fédéral est créé par éclosion comme la Belgique, le fédéralisme accentue plutôt les particularités régionales des entités fédérées. De part et d'autre, les entités fédérées gardent leurs particularités et une autonomie; c'est le fondement d'une fédération.

Il est plus facile maintenant de dire que la reconnaissance du Québec comme nation est superflue. Le fait que le Canada soit une fédération protège les particularités du Québec, et d'ailleurs, celles des autres provinces également. Rarissimes sont les États fédéraux qui reconnaissent une Nation au sein de leur fédéralisme. Par ailleurs, une telle reconnaissance serait légitimement souhaitable dans les États unitaires où l'unicité nationale repousse expressément les demandes des minorités.

Non seulement s'agit-il d'une incompatibilité avec la définition même d'une fédération, mais la reconnaissance de la nation québécoise pose aussi de grandes ambiguïtés. Jean Charest (2) disait que la Nation québécoise englobait tous les Québécois résidant sur le territoire, tandis que Lawrence Cannon (3) attestait que la Nation québécoise intégrait uniquement les francophones sur le territoire. Que faut- il donc en faire? ne pas surestimer la nation québécoise, car en fait, il s'agit tout simplement de radotage politique.

(1) La rivalité entre les Wallons et les Flamands a fait en sorte que la Belgique devienne un État fédéral. La fédération belge date de 1993.

(2) Premier ministre actuel du Québec

(3) Ministre fédéral des Transports, de l'Infrastructure, et des Collectivités

Stéphane Dion : citoyen du monde?



Jonathan Cloutier

Dans un article du *Calgary Sun* publié le 4 décembre dernier, Ezra Levant, un conservateur associé à l'aile droite de son parti, a publié un article au sujet de la double citoyenneté de Stéphane Dion. Ce dernier, le nouveau chef du Parti libéral du Canada, est à la fois citoyen français et canadien.

Levant argumente que Dion doit renoncer à sa citoyenneté française parce que s'il devient chef du pays, les Canadiens ne seraient pas en mesure de savoir s'il agit dans les meilleurs intérêts du Canada ou ceux de la France. L'auteur avance le fait que si un conservateur avait la double citoyenneté canadienne et américaine, il serait vu comme une marionnette de notre grand voisin méridional, mais soyons francs, Steven Harper a démontré que la citoyenneté n'a rien à faire avec ça (par ex. : le plan environnemental des conservateurs et la résolution du conflit pour le bois d'oeuvre). Levant conclut son texte en disant que la double citoyenneté de Dion n'est qu'un symbole d'un complexe d'infériorité ressenti au Québec, lequel se croirait meilleur que le reste de l'Amérique du Nord. Il va jusqu'à traiter Dion de « loyal citizen of France ».

Que pensez-vous des propos de M. Ezra Levant ?

Personnellement, je le félicite. Il a dépouillé le vrai programme de Stéphane Dion. Avant de passer à ce programme, voici un peu son cheminement en politique. Le député de Saint-Laurent-Cartierville a été élu cinq fois consécutives en 1996, 1997, 2000, 2004 et 2006. Au cours de ces dix ans en politique, il a été Président du Conseil privé, ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes et ministre de l'Environnement. Il est maintenant Chef de l'Opposition officielle au Parlement canadien.

Le programme de M. Dion est évident. Pendant dix ans, il a grimpé petit à petit les rangs du Parti libéral, se taillant une place importante au sein de cette formation. Le moment opportun pour affirmer son emprise sur le parti est survenu lors de la course à la chefferie du parti, en 2006, au cours de laquelle il a vaincu Michael Ignatieff. Il ne lui reste maintenant qu'une étape à franchir, celle de gagner une élection générale pour devenir Premier ministre et son plan se concrétisera. Devenu chef du pays, il pourra annexer le Canada à la France, sa vraie mère patrie.

Mais attendez! Il était citoyen français bien avant de devenir membre du Parti libéral. Quand est-il devenu citoyen français? Serait-ce à ce moment qu'il aurait concocté son plan? Il est encore meilleur que je le croyais. Imaginez qu'il est devenu citoyen français à la naissance (sa mère est française). C'est vraiment un plan diabolique!

Un peu de sérieux maintenant que je n'ai plus de péripéties, voire d'imagination pour alimenter mon petit récit de conspiration. Est-ce vraiment inquiétant que M. Dion possède deux citoyennetés?

Examinons un peu la question. Il ne possède pas un passeport français et n'a jamais voté aux élections françaises (peut-être Levant l'accuserait ainsi d'être antidémocratique). Outre ses études de doctorat et son poste de professeur invité au Laboratoire d'économie publique de Paris, il ne semble avoir aucun lien avec la France, sauf sa mère. Portrait d'un Français, d'un Canadien qui reste près de ses origines ou représentant par excellence... *Suite en page 9*

Un service offert À la communauté, PAR la communauté et POUR la communauté durant les Fêtes



Janelle Giroux

57 264 bénévoles, 80 000 raccompagnements, 1 300 000$: tel est le bilan 2006 de l'*Opération Nez rouge* (ONR). ONR est beaucoup plus qu'un simple service de raccompagnement. En fait, c'est un service accessible, privé et bénévole. C'est un organisme à but non lucratif depuis 1984. C'est une campagne de sécurité routière avec une double mission : la responsabilité au volant et la jeunesse.

Jean-Marie De Koninck, professeur de mathématiques de l'Université Laval, cherchait un moyen de prélever des fonds pour le Club de natation dont il était l'entraîneur : ainsi naît la toute première ONR dans la ville de Québec. Aujourd'hui, le service de l'ONR s'est répandu dans 90 régions du Canada, soit dans les provinces de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. ONR est aussi présente en France et en Suisse. Le président dévoile que les débuts de l'ONR posaient un grand défi; d'ailleurs, gagner la confiance des gens, c'est-à-dire les amener à confier leur voiture à un conducteur étranger, cela ne va pas de soi. Mais l'ONR est vite devenue une campagne de sensibilisation d'emblée nationale dont le message à la fois positif, sympathique et non moralisateur attire de plus en plus de régions. Quelle belle initiative pour réduire les accidents causés par l'ébriété au volant! Surtout que les fonds amassés demeurent entièrement dans la communauté, à savoir des organismes à but non lucratif qui oeuvrent auprès des jeunes.

Plus spécifiquement, c'est une équipe de trois bénévoles qui assurent le service de l'ONR : un escorte motorisé, un chauffeur et un partenaire. L'escorte motorisé utilise sa propre voiture pour aller chercher le client; le client prend place dans sa propre voiture, mais c'est le chauffeur qui la conduit; le partenaire accompagne le chauffeur et le client dans la voiture de ce dernier pour assurer le bon déroulement du tout. Agir à titre de bénévole pour l'ONR rapporte certainement beaucoup, en plus de s'avérer particulièrement intéressant… Sur le site officiel de l'ONR, plusieurs anecdotes cocasses en sont la preuve. Voici un exemple : « Un client qui n'avait manifestement pas compris le fonctionnement du service a une réflexion plutôt amusante après dix minutes de raccompagnement. Regardant dans son rétroviseur, il dit au chauffeur : "Hey! c'est louche. Y'a une voiture qui nous suit depuis dix minutes!" Évidemment, la voiture en question était celle de l'escorte motorisée.

Mais quel est l'impact – si tel est le cas – de ce service gratuit sur les compagnies de taxi de la région? Quelques petits coups de téléphones révèlent des prises de position très variées. *Aaron Taxi* et *Lockerby Taxi* attestent que les demandes pour un taxi augmentent tout de même durant le temps des Fêtes; alors que l'un croit que si l'ONR influe sur sa clientèle, l'autre nie tout impact en insistant sur la différence de service, soit que l'ONR exige une voiture à reconduire alors que ce n'est pas le cas chez les compagnies de taxi. De son côté, *Hanmer Taxi* avoue que sa clientèle diminue quelque peu durant le temps des Fêtes et cela, potentiellement à cause des services ONR. *AC Transportation* déclare un fait intéressant : une baisse de demandes durant le temps de Fêtes! Leur prise de position vis-à-vis l'ONR demeure toutefois indécise. Évidemment, de ces quelques cas, impossible de tirer une conclusion. Mais cette situation suscite intérêt.

Saviez-vous que le service n'est pas réservé aux personnes qui ont consommé de l'alcool? Si vous éprouvez de la fatigue par exemple, vous pouvez aussi profiter de l'ONR.

suite de «de Harper à Hussein», la une

et n'oublions pas la création d'une nation au sein d'une nation.

• Le 10 février marque le début des XXe Jeux Olympiques d'hiver à Turin en Italie. Le Canada remporte la cinquième place avec un total de 24 médailles, dont sept d'or, dix d'argent et sept de bronze.

• Le 5 juillet marque le début d'un conflit entre l'Occident et la Corée du Nord. Ce dernier gouvernement déclare avoir testé au moins sept missiles à longue portée. Le conflit s'envenime le 9 octobre lorsqu'il déclare qu'il avait effectivement produit un test nucléaire. Cet état communise devient désormais menace réelle.

• Le 12 juillet marque le début du conflit récent entre l'Israël et le Liban. Suite à l'enlèvement de deux soldats israéliens par le groupe militant Hezbollah, l'Israël lui déclare la guerre . Des semaines de bombardements des deux côtés laissent plus de 1000 morts et 5000 blessés.

• Le 3 août, quatre soldats canadiens sont tués par des kamikazes près de Kandahar en Afghanistan. Ceci marque une des journées les plus sanglantes pour l'armée canadienne depuis la guerre en Corée. Depuis le début de ce mouvement militaire, 44 soldats canadiens ont perdu la vie en servant leur pays. Que nous soyons d'accord ou non avec l'implication du Canada dans ce conflit, on ne doit jamais oublier leur sacrifice.

• Le 13 septembre, le Canada est secoué par l'événement le plus traumatisant depuis le massacre de l'école polytechnique de Montréal. Un homme de 25 ans nommé Kimveer Gill ouvre le feu sur plus d'une douzaine d'individus Collège Dawson de Montréal. Avant de se suicider, il tue une fille, Anastasia De Sousa, 18 ans. Quatre mois plus tard, nous n'arrivons pas encore à comprendre la



motivation de cet homme perturbé. Malheureusement, ceci ne fut pas la seule fusillade sur le continent. Dix jours plus tard, un homme tue une fille et lui-même dans une école à Bailey au Colorado. Aussi, le 3 octobre, un homme tue cinq filles et lui-même dans une école amish en Pennsylvanie.

• Le 30 septembre , le pont de la Concorde s'écroule dans la région de Laval. Écrasant deux véhicules et leurs occupants, cinq personnes meurent. Ceci suscite plusieurs questions au sujet de la sécurité et de l'état des routes au Québec, car l'événement c'était produit récemment.

• Le 13 novembre marque les élections municipales dans la ville du grand Sudbury tout comme un grand changement au conseil municipal, notamment en raison de la défaite du maire David Courtemanche au profit de John Rodriguez.

• Le 1er décembre, ce dernier hisse le drapeau franco-ontarien en permanence à l'Hôtel de Ville. Même si Sudbury est la ville natale de ce symbole culturel, la ville était une des seules qui refusait carrément à faire flotter ce drapeau. Donc, je dois féliciter le maire John Rodriguez pour avoir le courage d'avoir pris cette décision. Cependant, un mois plus tard, on entend encore des critiques à l'encontre de cette décision «naturelle». Ces critiques se retrouvent essentiellement dans le quotidien *The Sudbury Star* mais il est important de noter que les journaux anglophones ont pris deux semaines avant de remarquer ceci.

• Le 2 décembre marque un moment historique pour le parti libéral. Lors de la cours à l'investiture de ce parti, Stéphane Dion est élu à la surprise de tous comme le chef, et devenant ainsi chef de l'opposition. Personne n'aurait pu anticiper la victoire mouvementée de Dion.

• Le 30 décembre est venue par surprise la date de l'exécution de l'ancien dictateur de l'Irak, Saddam Hussein. Suite à sa capture par l'armée américaine, Hussein a été trouvé coupable de crimes contre l'humanité par la justice irakienne. Ce tribunal a été hautement critiqué par la communauté internationale. Mais sa pendaison est encore plus critiquée, surtout la façon dont sa peine a été exécutée et le fait que nous pouvons retrouver des vidéos de sa pendaison sur Internet.

Alors, en bref, une année assez mouvementée. Espérons que 2007 verra couler moins de sang que l'an dernier.

Les Productions médiatiques l'Orignal déchaîné devient un organisme à but non-lucratif

Serge Dupuis

Depuis le 23 octobre 2006, *les Productions médiatiques l'Orignal déchaîné* sont une personne morale reconnue par le gouvernement, c'est-à-dire, qu'elle devient officiellement un organisme à but non-lucratif.

Autrefois, bien que *l'Orignal déchaîné* était un journal connu et qu'il avait une constitution, il ressemblait plus à un club privé parce qu'il n'était régi par aucune loi et ne jouissait d'aucune reconnaissance officielle.

Les **Productions médiatiques l'Orignal déchaîné**, le nom officiel de l'organisme qui publie désormais le journal *l'Orignal déchaîné*, devra maintenant tenir des procès-verbaux de ses réunions, prendre des décisions par voie de vote au sein de son exécutif, et faire vérifier ses comptes par un comptable agréé annuellement. Les Productions sont aussi obligées de fonctionner à l'intérieur de la loi sur les personnes morales, ce qui limite le pouvoir autoritaire qu'avait autrefois le rédacteur en chef sur la sélection de son exécutif et la direction du journal. Les administrateurs du journal (Le rédacteur en chef, son adjoint, l'adjoint administratif tout comme le trésorier) seront responsable du bon fonctionnement des Productions.

Ses sociétaires sont vous, les étudiants de l'AEF, les étudiants de la SGA ayant payé la cotisation prescrite, ainsi que les divers abonnés. C'est vous qui maintenant pouvez participer à l'assemblée générale annuelle (qui aura lieu en mars de chaque année) où on pourra élire l'exécutif du journal (le rédacteur en chef, ses deux adjoints, le trésorier et l'adjoint administratif) et définir les grandes orientations du journal pour l'année académique à venir.

Ce changement signale l'arrivée d'une certaine imputabilité pour l'équipe car si la loi n'est pas respectée, les administrateurs pourraient se retrouver devant la justice. Du même coup, les chroniqueurs de *l'Orignal déchaîné* deviennent ainsi protégés des procès personnels pour leur travail au journal. Si quelqu'un voulait entamer un procès en diffamation contre un chroniqueur, ce dernier serait maintenant protégé par l'organisme et ce serait les Productions médiatiques l'Orignal déchaîné qui auraient à faire face au chef d'accusation.

Une autre étape dans la célébration du 20e anniversaire de ce journal.

Une réflexion sur le don



Josée Lapalme

Durant les vacances de Noël, je me suis mise à réfléchir sur un sujet dont je trouve intéressant et qui s'applique justement à l'importance accordée à la fête de Noël. Ma réflexion porte sur les dons, c'est-à-dire l'action de donner et de recevoir qui a existé depuis le début de l'humanité et qui existe encore aujourd'hui. Le concept du don est simple : le don est caractérisé par une réciprocité, c'est-à-dire qu'il y a un donneur ainsi qu'un receveur et que le receveur deviendra, à son tour, un donneur.

Le don se fait souvent avec une certaine motivation dans la conscience du donneur. Une de ces motivations est l'accès à un meilleur statut social. Prenons l'exemple d'Oprah qui est une femme très bien reconnue autour du monde pour sa grande générosité. Ainsi, d'autres figures médiatiques veulent suivre son exemple. Cet exemple devient plus apparent durant des événements catastrophiques comme le tsunami dans l'Océan Indien et l'ouragan Katrina en Nouvelle-Orléans. Plusieurs figures médiatiques ont volontairement aidé les victimes de ces désastres. Toutefois, nous devons nous questionner : est-ce véritablement un geste de bonté ou donnent-ils en espérant recevoir plus de popularité auprès du public, c'est-à-dire un statut social plus élevé? On pourrait penser que c'est rendu comme une véritable compétition de qui peut donner le plus pour être couronné le plus généreux et par conséquent, se voler un titre valorisé par la société.

Bien sûr, l'acte de bonté existe dans notre société. Plusieurs font du bénévolat, donc donnent de leur temps et énergie sans rien recevoir en retour. Certains donnent des bourses ou des dons aux écoles, aux organismes communautaires et ainsi de suite et ceci, en demeurant dans l'anonymat.

Nous avons même créé des occasions spécifiques pour exercer le don, telles que l'Halloween, Noël, la Saint-Valentin, les anniversaires et plusieurs autres, jusqu'à apporter un petit cadeau chez la personne qui vous accueille pour souper.

Une certaine socialisation accompagne le don. Cette socialisation est comme un code de conduite complexe et constamment en changement, que nous devons apprendre afin de bien le maîtriser. Si le don est bien maîtrisé, il aidera à tisser ainsi qu'à renforcir des relations entre individus. Un bon exemple de ceci est le compliment. Un compliment est une forme de don puisqu'on peut le donner ainsi que le recevoir. Cependant, si quelqu'un donne un compliment à quelqu'un d'autre et que le receveur redonne un compliment trop vite, les deux compliments s'annulent. Le receveur a donné l'impression qu'il redonnait un compliment simplement pour se débarrasser de sa dette. Pour que le don soit bien fait, le receveur doit attendre à une autre occasion pour donner un compliment. Cependant, nous donnons parfois un compliment à quelqu'un dans le but d'en recevoir un aussi. Par exemple, lorsque ça fait longtemps que tu n'as pas vu quelqu'un et tu complimentes leur allure, tu t'attends naturellement qu'il te complimente aussi sur ton allure. Par contre, attention au type de compliment et à qui il est adressé! Si un patron donne un compliment sur le physique d'une employée, celle-ce risque de se sentir harcelée. Mais si le même patron donne un compliment au sujet du bon travail de cette employée, ce compliment sera de mise.

Parfois je me demande comment le don réussit à prendre place dans notre société – tellement individualiste. Tous aiment avoir leurs propres possessions et préféreraient ne pas les partager avec leurs voisins. Même que nous retrouvons un certain plaisir à acheter. Par exemple, des voyages vers des gros centres urbains sont planifiés avec l'intention première de magasiner. C'est rendu au point où la distribution inégale des richesses, à savoir une minorité de riches et une majorité grandissante de pauvres, affecte le bon fonctionnement de la société ainsi que de la planète. Nous sommes aussi submergés par des émissions de télévision « réalité » qui ont comme but de créer de la compétition intense entre participants. Les participants sont prêts à faire n'importe quoi pour gagner un prix luxueux. Ceci reflète la sévérité du problème d'individualisation dans notre société, qui ne semble pas accorder trop d'importance à la charité.

Bref, les gens semblent très généreux durant le temps des Fêtes. On donne de l'argent pour des causes de haut profil comme des maladies, etc., on supporte les services sociaux pour aider les démunis, soit par l'intermédiaire de banques alimentaires, de centres pour les sans-abri. Par contre, il semble que, après le temps des Fêtes, nous oublions que le besoin de donner dans nos communautés demeure et ceci, tout le long de l'année.

Que ce soit un simple compliment, un cadeau d'anniversaire ou bien un don à un organisme de charité de votre choix, quels moyens employez-vous afin de donner, et croyez-vous donner raisonnablement?

des 700 000 Canadiens qui ont une double citoyenneté?

Dion compte parmi les douze députés canadiens qui possèdent une double citoyenneté, dont un membre du Nouveau Parti démocratique, une du Parti conservateur, neuf du Parti libéral et un du Bloc Québécois. Si on croit que M. Dion, en devenant Premier ministre, devrait renoncer à sa citoyenneté puisqu'il représenterait la population canadienne, les onze autres doivent le faire aussi puisqu'ils représentent effectivement une partie de la population canadienne.

À l'émission *The Agenda* sur la chaîne *TVOntario*, M. Dion a affirmé qu'il renoncerait à sa citoyenneté si elle posait problème à son parti lors des élections. La droite a bien sûr repris cette citation pour essayer de faire dire à M. Dion que celui-ci abandonnerait sa mère pour gagner les élections. Malheureusement pour vous, M. Dion, si vous conservez votre citoyenneté française, vous n'êtes pas un Canadien loyal, mais si vous y renoncez, on vous accuse d'être un de ceux qui vendraient leur mère pour une victoire électorale (cette dernière n'est-elle pas le but de tous les partis politiques?).

En ce qui me concerne, bien que j'aie pris le temps d'écrire un article sur la question, je ne trouve pas qu'il s'agit d'une chose importante. C'est plutôt le débat qu'elle a suscité qui m'intrigue. M. Dion, faites ce que vous voulez. À votre place, je conserverais la citoyenneté française. M. John Turner n'était-il pas citoyen britannique et canadien lorsqu'il fut Premier ministre? Où se trouve la controverse à ce sujet?

POÈTORIGNAL

Vivez chaque jour comme si c'était le dernier. Ne pensez pas à l'avenir et permettez-vous d'oublier le passé. Apprivoisez ce monde à la façon d'un aveugle et quittez-le lorsque vous aurez tout vu. Suivez votre cœur, mais prenez le volant parce que la signalisation ne distingue pas l'artifice du réel.

Pardonnez ceux qui vous entourent comme vous-mêmes. Avancez rapidement mais sans trop vous presser. Avancez lentement mais sans jamais arrêter. Ne permettez jamais à une facette de votre personnalité de s'éteindre, quoique prendre une petite vacance ne fait pas de tort. Si quelqu'un vous cache la vérité, c'est d'eux-mêmes qu'ils la cachent.

Dites la vérité comme vous la percevez. Chantez de tout cœur et murmurez pour que tous l'entendent. Ce que vous cachez des autres se cache éventuellement de vous. Et vous serez déçus lorsque vous ne réussirez plus à vous trouver.

Calen Grant (1981-2006)

Ce poème a été écrit par Calen Grant dans son journal intime. Il est décédé tragiquement l'automne dernier à Thunder Bay à l'âge de 25



WE DON'T DIAL 911

Récemment de passage en Floride, un de nos chroniqueurs nous a transmis cette image d'une consigne affichée sur une maison mobile de la région de Palm Beach. Que dire…Vive les États-Unis!

LE TOP 10: AÉROPORTS

Voici, en ordre décroissant, les aéroports les plus achalandés de la planète:

aéroport	*ville (pays)*	*passagers/année*
1. Heathrow	Londres (R.-U.)	48 275 000
2. Frankfurt	Francfort (Allemagne)	30 919 000
3. Hong Kong	Hong Kong (Chine)	29 543 000
4. Charles de Gaulle	Paris (France)	28 665 000
5. Schiphol	Amsterdam (Pays-Bas)	27 085 000
6. Singapore Int'l	Singapour	23 130 000
7. Narita	Tokyo (Japon)	22 666 000
8. Gatwick	Gatwick (R.-U.)	22 029 000
9. J.F. Kennedy	New York (États-Unis)	17 453 000
10. Bangkok	Bangkok (Thaïlande)	16 380 000

source: ASH, Russell. *The Top 10 of Everything, édition 2001*. Montréal, Reader's Digest Canada, 2000. 288 pages.

suite de «éducation abordable...», la une

un prêt hypothécaire! Ceci, tout simplement pour terminer leurs études.

Voici quelques statistiques intéressantes

• Au Canada, la dette étudiante augmente de 1.56 millions de dollars a tous les jours; (ceci n'inclut pas les prêts personnels; banque publique ou de Maman et Papa).

• Un étudiant qui prend dix ans à repayer son prêt à un taux d'intérêt de 7.5% va repayer 142% de la valeur originale du prêt;

• Les frais de scolarité en Ontario sont les deuxièmes plus élevés du pays;

• En 2002, le Manitoba a réduit ses frais de scolarité et l'inscription a augmenté de 30%;

En tant que section locale de la FCÉÉ, l'AEF participe à la campagne pour sensibiliser les gens face à l'importance d'une éducation abordable. Dans les mois qui suivent, soyez aux aguets pour participer aux activités de sensibilisation. Venez démontrer votre mécontentement le 29 novembre, en envoyant une télécopie à M. McGuinty. L'activité «Fax you McGuinty» aura lieu un peu partout sur le campus mais principalement au Centre Étudiant.

De plus, n'oubliez pas de vous joindre aux milliers d'étudiants ontariens qui manifesteront contre la hausse des frais de scolarité à Queen's Park, à Toronto, le 7 février 2007.

L'éducation est un droit, pas un privilège! Pour de plus amples renseignements, visitez le *www.reduirelesfrais.ca*.

SUDOKU

					6			9
4			3		2			6
		3					5	2
8	7		6	2				
	5						6	
				8	1		3	7
7	9					6		
6			1		8			4
5			9					

L'écho du marais: le courrier des lecteurs

Sur le Barstool...

Je vous écris pour vous féliciter sur cette chronique. Chaque fois que je la lis, je suis toujours crampée (et je la lis plusieurs fois). J'aime que vous utilisez le slang, ça pogne encore plus et on voit vraiment que ça vient de vous. Continuez comme ça Sébastien!

En passant, j'avais décider d'écrire au journal pour commenter sur cette chronique avant même de lire la réplique à la fille mal informée du Manitoba.

Caroline G. Boudreau

Sur le journal...

Salutations bien cordiales! Ou devrais-je dire : MEUH!!!

J'ai mis la main sur une copie de l'Orignal déchaîné dernièrement et j'ai été enchantée de constater la qualité de votre publication. Je connais l'Orignal depuis longtemps puisque je suis une ancienne à la troisième puissance de la Laurentienne (ancienne étudiante, ancienne professeure ET ancienne administratrice!). J'ai vu passer plusieurs équipes à la barre de cette publication - certaines plus solides que d'autres... Je suis donc impressionnée par la taille de votre équipe et surtout, par la variété des sujets que vous traitez avec sérieux et intelligence. Même la section intitulée 'La vue de mon barstool' est géniale. On entend pratiquement l'auteur gueuler!

Un autre exemple : votre éditorial au sujet du besoin d'une maîtrise ou d'un doc. Je suis de ceux et celles qui se sont longtemps cassé la tête avec la question de la maîtrise et du doctorat. Je peux confirmer les dire de M. Colilli - la maîtrise paye très bien! Je suis présentement agente de développement de politiques chez FedNor/Industrie Canada et je suis bien rénumérée, grâce à ma maîtrise en lettres et linguistique.

Vous savez, je n'ai pas encore 44 ans et pourtant, j'ai eu l'occasion d'enseigner, de travailler dans les domaines des communications, du marketing, des affaires ministérielles. Chaque fois que j'ai envie de faire quelque chose de nouveau, mes diplômes m'ouvrent les portes et me permettent d'avancer sur le plan professionnel. Je ferai peut-être un doctorat un jour... Ou encore une maîtrise en administration des affaires? Ou écrirais-je plutôt un grand roman? Tout est possible! Mes études postsecondaires m'ont donné les outils dont j'ai besoin pour réaliser tous mes rêves, même les plus fous! Continuez le beau travail!

Jacqueline Gauthier (Reguigui)

Sur le nouveau site Web...

Salut la gang de brameux,

Je viens de faire un saut sur le site web de l'Orignal et je tennais à souligner que j'aime beaucoup la nouvelle disposition du site. C'est très simple d'utilisation et l'aspect d'un journal ancien plaît beaucoup à «l'apprentis historienne» que je suis.

Bravo David! J'espère que vous passerez de joyeuses Fêtes. Santé et bon repos à tous!

Au plaisir de vous lire en 2007!

Amélie L. Dugas

Le **7 mars 2002**, *l'Orignal* annonce que l'École de médecine fera de la place pour les francophones, mais en allant pas aussi loin que de garantir des cours en français. On effectue également une entrevue avec la nouvelle rectrice de l'Université Laurentienne, Mme Woodsworth.

L'Orignal déchaîné

le jeudi 7 mars 2002 — Volume 15, Numéro 8

École de médecine : la présence des francophones y est assurée

Joël Lafrance

Le jeudi 14 février, l'université Laurentienne a organisé une conférence de presse pour annoncer la nomination du Dr Arnie Aberman, qui occupera les fonctions de doyen conseil de l'école de médecine du nord faculté de médecine de l'université de Toronto (1994-1999) ainsi que président de l'association des facultés de médecine du Canada en 1996-1997. Présentement, il est un professeur de médecine à l'Université de Toronto, entre autres.



Messieurs Geoff Tesson et Arnie Aberman

Le maire de la ville du Grand Sudbury, Jim Gordon, a déclaré que cette école de médecine du nord a absolument besoin d'être accrédité et d'avoir des programmes de qualité. Il a continué en disant qu'il pense que le Dr. Aberman a les qualités nécessaires pour assurer le leadership académique de cette nouvelle institution et qu'il a les habiletés afin de la diriger vers son but, l'ouverture en l'an en 2004.

Durant la conférence de presse, *l'Orignal* a demandé au Dr Aberman si cette nouvelle école de médecine allait offrir des cours en français pour tution allait avoir de multiples missions ; une mission pour la communauté francophone et la communauté de Premières Nations de la région. Il espère que le programme prendra quelques qualités inter-communautaires de la C.E.M.N.O. (Corporation d'éducation médicale du nord-est de l'Ontario), dont le bureau se retrouve sur notre campus. Il a aussi dit qu'il a l'intention d'écouter un peu plus les communautés du nord pour mieux les desservir.

suite à la page 9 ▶▶|

Un entretien avec Mme Woodsworth

Joël Lafrance

Depuis le début de ce semestre hivernal, *l'Orignal* pensait peut-être envoyer un représentant à Halifax pour rencontrer la future rectrice, Mme Judith Woodsworth. Au début du mois de février, j'ai envoyé un courriel que le lendemain, j'ai reçu un courriel de Mme Woodsworth acceptant ma demande.



Durant la semaine de relâche de cette année, j'ai été capable de me déplacer au campus de l'université de Mount Saint-Vincent afin d'interviewer la nouvelle rectrice, Judith Woodsworth. Elle assumera ces nouvelles tâches au début juillet.

Mes premières impressions de la nouvelle rectrice furent bonnes. Elle se présente bien et on se sent à l'aise dans sa présence. Elle semblait être franche et intéressée à connaître davantage la région et son prochain lieu de travail.

Ce qui suit sont des extraits de l'entrevue entre l'Orignal et Mme Woodsworth.

Quelles sont les grandes lignes de votre vision pour la Laurentienne ?

Elle avoue qu'elle n'a pas une vision bien déterminée avant son arrivée sur place. Elle dit qu'elle veut quelques problèmes qui doivent être adressés aussitôt. Par exemple, il y a les inscriptions qui sont à la baisse et à la base des finances. (Cela va sans dire)

Mme Woodsworth a fait face à une situation semblable à l'université Mount Saint-Vincent. Durant ces trois années au poste de vice-rectrice à l'enseignement, elle m'informe que les inscriptions ont augmenté de 15 % en général tandis que les chiffres des universités dans la région sont restés stables.

Deuxièmement, elle croît que la réputation de la ville a besoin d'être

suite à la page 3 ▶▶|

PRÉVISIONS 2007

VOICI QUELQUES PRÉVISIONS POUR LA NOUVELLE ANNÉE

En cette nouvelle année, j'ai décidé de vous préparez un Top 6 des prévisions les plus redoutables pour l'année 2007. Quelles soit fausses ou véridiques, toutes ses déclarations viennent d'une source Internet véritable et représentent les pensées de vraies personnes. Maintenant que vous savez à quoi vous attendre pour la nouvelle année, prenez le temps de vous détendre en famille et entre amis…

Jean-Maxime Bourgoin



Une année qui va nous apporter un grand lot d'émotions à l'échelle mondiale en raison de nombreuses catastrophes naturelles qui surviendront en même temps. En positif : tous les contacts avec l'étranger seront favorisés.

http://divinavenir.bb-fr.com/sutra879-HOROSCOPE-Previsions-2007.htm



Le premier ministre du Royaume-Uni, Tony Blair, va être éliminé de son poste vers la fin du printemps. Cela déclenchera une guerre en Iran ou en Syrie. Le président des États-Unis, Georges W. Bush, sera d'ailleurs celui qui initie le conflit.

http://yosraworld.over-blog.com/article-5072460.html



Bill Gates prend sa retraite et s'achète l'Afrique. Aux dernières nouvelles il tenterait de breveter la fabrication de huttes en boloko afin d'en faire une technologie propriétaire. Microsoft risque également de se faire acheter par la chaîne de café Starbucks.

http://www.presse-citron.net/?2007/01/02/1646-mes-predictions-pour-2007

Cinq pays de l'Europe vont se séparer de l'Union Européenne à l'approche du mois de septembre. Par contre, certains pays asiatiques tels que la Chine, le Bangladesh et le Japon, vont s'unir pour accentuer leur pouvoir économique dans le monde.

http://www.anedetroie.123.fr/2007/01/01/183/



Ce sera l'année de la voiture électrique. Les compagnies pétrolières vont perdre énormément d'argent. Le coût du pétrole actuel va doubler vers la fin de l'année. La guerre en Irak ne sera tout de même pas arrêtée.

http://pisani.blog.lemonde.fr/2006/12/20/previsions-pour-2007/



L'Amérique du Sud sera frappé de plein fouet par le pire tremblement de terre de l'histoire et causera la perte de milliers d'habitants. En plus, on remarquera pour la première fois une nouvelle planète dans notre galaxie.

http://embruns.net/logbook/2006/12/31.html

